

## Un mot du curé

### **Après Noël, retour du Temps ordinaire...**

Dès lundi, les santons de nos crèches vont regagner leurs boîtes... Après le temps de l'Avent et le temps de Noël, la Liturgie reprend en effet le cours du Temps ordinaire... Un temps qui est loin d'être banal pourtant...



*Je laisse aujourd'hui l'un des grands théologiens de la Liturgie du 20<sup>ème</sup> siècle vous préciser ce qu'il faut entendre par « temps ordinaire » :*

« Est ordinaire, dans le langage courant, une chose dont se sert habituellement, quotidiennement, à la différence de réalités extraordinaires, comme le sont les fêtes, qui « sortent de l'ordinaire ». Le mot ordinaire qualifie donc les réalités coutumières à l'ordo dont on fait partie, au groupe auquel on appartient. « D'ordinaire » signifie : habituellement, à la différence de ce qui est plus particulier, spécifique, réservé à telle catégorie de personnes ou à telle circonstance plus exceptionnelle.

**Normes universelles de l'Année liturgique et du calendrier n° 43 :** « En dehors des temps possédant leur caractère propre, il reste dans le cycle de l'année 33 ou 34 semaines où l'on ne célèbre aucun aspect particulier du mystère du Christ. On y commémore plutôt le mystère même du Christ dans sa plénitude, particulièrement le dimanche. Cette période est appelée temps ordinaire »

### **Semaines et dimanches**

Dans l'usage liturgique, qui nous intéresse plus particulièrement ici, le Temps ordinaire désigne les 33 ou 34 semaines situées en dehors des temps forts que sont l'Avent et le temps de Noël, le Carême et le Temps pascal. Ces derniers comportent des particularités (pas de Gloria en Carême ; Alleluia au Temps pascal, etc.), alors que durant le Temps ordinaire on célèbre la liturgie « normale », si l'on peut dire, sans particularité. Même si l'on fait bien évidemment la différence entre la semaine et les dimanches !

*C'est en ce sens-là que l'on parle aussi de « l'Ordinaire de la messe », c'est-à-dire des parties invariables, à la différence des particularités dues à tel ou tel temps fort.*

### **L'ordinaire quotidien**

*Le terme « ordinaire » qualifie le quotidien, à la différence du festif. Il ne faudrait pas y voir une disqualification ; quelqu'un n'a-t-il pas écrit un Éloge du quotidien (Tzvetan Todorov, Éloge du quotidien, 1998) ?*

*Le Temps ordinaire est donc celui où nous pouvons vivre à l'aise les richesses de la liturgie, les approfondir et les ruminer, pour qu'elles produisent en nous tous leurs fruits. Il nous offre l'occasion de laisser descendre en nos cœurs tout ce dont les temps forts nous ont comblés. Il ne faut donc pas les considérer comme des « temps morts » !*

*Chaque dimanche nous est servi un plateau à trois lectures bibliques, et durant la semaine on parcourt, au long de deux années, les richesses des livres bibliques que l'on n'a pas toujours l'occasion d'entendre durant les temps forts. La couleur liturgique du Temps ordinaire est d'ailleurs le vert, couleur de la croissance et de la vitalité dans le quotidien. Si les temps forts peuvent être considérés comme ceux des semailles, le Temps ordinaire est celui de la croissance, en nos existences, des richesses semées au printemps pascal. Le temps de l'Église.*

*Par différence, on mesure alors aussi l'importance des fêtes, qui sont là « pour nous sortir de l'ordinaire » et stimuler notre quotidien. »*

**(Abbé Paul De Clerck,**

**Professeur et Directeur honoraires de l'Institut Supérieur de Liturgie  
(ISL), Institut Catholique de Paris (ICP))**

*Bon dimanche !*

**Abbé Patrick Willocq**